

## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS MUNICIPAUX



Enfant :

### Crèche collective :

- Ouverture du lundi au vendredi de **7h30 à 18h30**.
- Fermeture une semaine à Pâques, une semaine à Noël et quatre semaines en période estivale
- L'arrivée des enfants et de leurs familles se fera :
  - \* entre 7h30 et 9h00
  - \* à 10h45 ou à 12h00
- Le départ des enfants se fera :
  - \* à 12h00
  - \* entre 16h15 et 18h20 (afin de respecter le temps de transmissions de 10 mn)

### Crèche familiale

- Ouverture toute l'année du lundi au vendredi de **7h00 à 19h00**

### Halte-garderie

- Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **13h30 à 17h30**, les mercredis de **8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30**.
- Fermeture une semaine à Pâques, une semaine à Noël et quatre semaines en période estivale
- Présence de l'enfant : en demi-journée ou pour 2 heures au minimum

VILLE DE SAINT-QUENTIN  
POLE PETITE ENFANCE  
[mairie@ville-saint-quentin.fr](mailto:mairie@ville-saint-quentin.fr)

## DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION EN CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE

- Crèche collective municipale (accueil jusqu'à 3 ans)**  
Maison de la Petite Enfance  
7 boulevard Victor Hugo - 02100 SAINT-QUENTIN  
Tél. : 03.23.08.90.34  
Mail : [creche.collective@saint-quentin.fr](mailto:creche.collective@saint-quentin.fr)
- Crèche familiale municipale (accueil jusqu'à 3 ans)**  
8 place Stalingrad – 02100 SAINT-QUENTIN  
Tél. : 03.23.06.30.27  
Mail : [creche.familiale@saint-quentin.fr](mailto:creche.familiale@saint-quentin.fr)
- Halte-garderie (jusqu'à 3 ans)**  
8 place Stalingrad – 02100 SAINT-QUENTIN  
Tél. : 03.23.06.30.27  
Mail : [halte.garderie@saint-quentin.fr](mailto:halte.garderie@saint-quentin.fr)

***Les structures d'accueil sont accessibles aux enfants en situation de handicap jusqu'à leurs 5 ans.***

*Merci de cocher les établissements pouvant correspondre à vos besoins d'accueil (cf. informations générales en 4<sup>ème</sup> page).*

## RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX :

### Parent 1 :

Prénom.....Noms marital/ de naissance.....  
Date de naissance .....Lieu de naissance.....  
Nationalité .....  
Profession .....  
Congé parental  Oui  Non

### Parent 2 :

Prénom.....Noms marital/ de naissance.....  
Date de naissance .....Lieu de naissance.....  
Nationalité .....  
Profession .....  
Congé parental  Oui  Non

Adresse : .....  
Téléphone domicile : .....  
Portable parent 1 : .....  
Portable parent 2 : .....  
Adresse mail : .....

Situation familiale : Mariés  Pacsés  Union libre  Célibataire   
Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

### Composition de la famille :

Prénoms et noms des enfants	Date de naissance	Lieu de naissance

## PROTECTION SOCIALE :

### Régime général :

Prénom et nom de l'allocataire .....  
Numéro d'allocataire CAF.....

### Régime M.S.A. :

Prénom et nom de l'allocataire .....  
Numéro d'allocataire MSA.....

### Hors régime général :

Préciser le nom de l'organisme .....  
Prénom et nom de l'allocataire .....

## INSCRIPTION :

Prénom et nom de l'enfant à inscrire : .....  
Date de naissance : ..... ou date prévue de l'accouchement : .....  
L'enfant est-il porteur d'un handicap ?  Oui  Non  
Un enfant de la fratrie est-il porteur d'un handicap ?  Oui  Non

Date d'inscription souhaitée : .....

S'agit-il d'une urgence ?  Oui  Non

Si oui, quel est le motif de l'urgence ? .....

## BESOINS D'ACCUEIL : (voir horaires des arrivées et des départs autorisés en page 4)

Jours	Horaires
Lundi	de..... h..... à..... h.....
Mardi	de..... h..... à..... h.....
Mercredi	de..... h..... à..... h.....
Jeudi	de..... h..... à..... h.....
vendredi	de..... h..... à..... h.....

L'avis de la commission d'attribution de places est donné en fonction des besoins d'accueil exprimés ci-dessus. Aussi, en cas d'une modification postérieure des horaires d'accueil, votre dossier devra être réétudié. La commission se prononcera alors sur le maintien ou non de son accord en fonction de l'adéquation du besoin de la famille et du fonctionnement de la crèche.

## PIÈCES A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois hors téléphonie)
- Copie du livret de famille

Le présent dossier ne constitue qu'une **pré-inscription** et ne sera étudié que s'il est complètement rempli. L'inscription définitive n'interviendra qu'après accord de l'établissement.

Ce document est à retourner à la Mairie de SAINT-QUENTIN - Pôle Petite Enfance - B.P. 345 - 02107 SAINT-QUENTIN CEDEX.

Fait à..... le .....

Je soussigné..... atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

**Signature du responsable**

**Merci de bien vouloir compléter soigneusement le présent formulaire.** Les données fournies ont pour objectif de permettre le traitement de l'accueil de votre enfant en crèche. Elles sont donc indispensables pour étudier votre demande et l'absence de réponse est susceptible de compromettre votre inscription. Les informations personnelles sont enregistrées dans un fichier informatisé géré par la Direction de l'Éducation, de la Petite Enfance et de la Jeunesse. La Ville de SAINT-QUENTIN peut être amenée à utiliser un service sécurisé mis en place par la CAF pour consulter les éléments de votre dossier d'allocations familiales.

En application des lois n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiées, et n° 2018-493 du 20 juin 2018, les informations personnelles vous concernant sont strictement réservées à la gestion du service Petite Enfance. Leur durée de conservation est limitée à la durée de votre contrat augmentée de la durée réglementaire d'archivage. Vous bénéficiez d'un droit de rectification, de portabilité, d'effacement des données ou de limitation du traitement. Vous avez la possibilité de vous adresser au service pour toute question relative à ce droit (mail : [creche.collective@saint-quentin.fr](mailto:creche.collective@saint-quentin.fr)) ou de formuler une réclamation au délégué à la protection des données (mail : [dpo@saint-quentin.fr](mailto:dpo@saint-quentin.fr)).